

Extrait du Paroisse du Saint Esprit Paris 12°

<http://www.st-esprit.org/Edito,1522.html>

Edito

- Editos -

Date de mise en ligne : vendredi 17 janvier 2014

Paroisse du Saint Esprit Paris 12°



Dieu n'appelle-t-il pas que des âmes d'exception, tel : Isaïe, Jean Baptiste ou Paul (cf les trois récits de vocation entendus ce dimanche). L'un est « apôtre du Christ Jésus », l'autre est appelé « serviteur du Seigneur » et même plus encore. Avant que le Christ ne se présente comme « la lumière du monde », Isaïe est lui-même appelé « lumière des nations ». Que dire alors de Jean Baptiste, le plus grand des prophètes ? Que sommes-nous face à ces monuments ? Par le baptême, nous sommes « prêtres, prophètes et rois », une très grande dignité, si l'on pense que le titre de prophète est synonyme d'apôtre dans le sens « envoyé ». Cet envoyé doit être respecté autant que celui qui l'envoie. En clair, nous sommes des émissaires du Christ Jésus ou mieux encore des plénipotentiaires de Dieu.

Alors que les anges sont définis par leur fonction qui est d'être des « messagers », l'apôtre est par nature un délégué officiel avec lettre de mission. Pensez à Paul qui fut « apôtre » du Sanhédrin pour persécuter les chrétiens, puis apôtre du Christ Jésus, avec des lettres reçues de Jacques et Pierre au Concile de Jérusalem (Actes 15,23).

Quelle est notre lettre de mission ? Ce sont les mots mêmes de notre Archevêque qui s'adresse ici (*) à chacun de nous, quelle que soit sa place dans la communauté, pour participer ensemble à la mission de l'Eglise : « Avance au large, et jetez les filets. » (Luc 5,4)

Père Bruno GUESPEREAU

(*) Ouverture de l'année de l'Appel - Cardinal André Vingt-Trois le 30 novembre 2013 à Notre-Dame